



**Un budget pour améliorer l'hygiène, la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents**

Pour 2023, le budget alloué est de **59 981 €**

Aménagements de poste sur prescription du médecin de prévention (bureau et domicile)	8 900€
30 casques et 30 écrans	4 900€
Entretien défibrillateur et extincteur à La Rochelle	440€
Formations secourisme	8 000€
Formation gestes et postures, port de charge et risques visuels	5 300€
Formation des managers pour travail hybride et bien-être de son équipe	4 600€
Formation aux RPS des agents et managers	4 600€
Formation accueil téléphonique ( agressions etc.)	8 400€
Formation à la conduite en ville avec les piétons et vélos	400€
Total des dépenses déjà votées par vos représentants en formation spécialisée	45 540 €

La séance du 10 octobre ayant été programmée sur 1/2 journée, les représentants FO n'ont pas eu l'occasion de présenter leurs propositions d'actions pour utiliser les près de 15 000 € restant.

**FO** proposera les actions suivantes :

- ◆ reprogrammer des 2023 des formations déjà votées et pour lesquelles des agents sont sur liste d'attente
- ◆ programmer une action de sensibilisation au handicap auditif
- ◆ mettre en place une action de sensibilisation/prévention aux risques liés à la sédentarité dans un service où la majorité des agents travaillent derrière un ordinateur toute la journée
- ◆ poursuivre les actions entamées en 2019 par le CHS-CT 44 sur les discriminations et l'homophobie, le racisme, le sexisme.

**Rapports d'activité 2022**  
**des médecins de prévention**  
**de Nantes/Guérande et La Rochelle**

Le Dr CARON (14 agents de 1B à La Rochelle) indique qu'il est nécessaire de **renforcer la prévention des risques psychosociaux (RPS)** notamment liés aux exigences du travail ( quantité/objectif).

En dehors des visites quinquennales, de suivis spécifiques et des visites spontanées, le Dr LACOSTE Renard ( tous les agents de Nantes et Guérande) rapporte être intervenue auprès de plusieurs collectifs de travail en 2022 du SRE ( 1B, BMRU, BFIS, 2B)

Elle indique également que **le télétravail reste encore un sujet qui impacte fortement l'activité**. Elle se met à la disposition de la Formation spécialisée. **FO** n'est pas opposée à organiser un groupe de travail spécifique sur le télétravail en 2024 pour travailler sur la formation, les outils etc.

**Charge de travail et nouvelle organisation à 1B**

Le sujet de la charge de travail régulièrement abordé par **FO** et les autres organisations syndicales du SRE depuis plusieurs années a de nouveau été abordé lors de cette séance. Pour mémoire, **bientôt la visite de la formation spécialisée au bureau 1B votée en intersyndicale** le 30/06/2023 (sur les sites de Nantes, Guérande et La Rochelle). **FO** est convaincue que pour améliorer leurs conditions de travail, les agents ont besoin de stabilité dans l'exercice de leurs missions ( cf. [compte-rendu du CSAL du 27 juin 2023 page 2](#)). L'inspecteur santé sécurité au travail a rappelé l'existence d'outils comme les critères "Gollac" qui permettent de mettre en lumière et donc au débat la différence de perception du travail réel entre des agents, une direction et un médecin de prévention.

Nouvelle organisation : **FO persiste et signe, les impacts sur les conditions de travail** d'un projet (de nouvelle organisation ou autre) **doivent être présentés** aux représentants du personnel **en amont** de la mise en œuvre du projet et évidemment, **ils doivent faire l'objet d'une évaluation**. La seule description des modifications d'une organisation n'est pas suffisante !



### Signalement des agents du PCR et visite du Directeur - Quelles suites ?

Cet été, un certain nombre d'agents du PCR ont fait un signalement à l'assistante de prévention suite à la dégradation de leurs conditions de travail notamment liée à la réforme des retraites et à la mise en place des nouveaux outils. Le directeur s'est rendu dans le service à la suite de ce signalement.

Ci-dessous, un résumé des actions en-cours :

- le sujet des EIR instantanés est en cours d'expertise. **FO** a demandé pourquoi ce sujet n'avait pas été mis en place à un autre moment ? Avant ou après la vague réforme par exemple ?
- la fermeture 1/2 journée ne semble pas convaincre la direction qui estime que les assurés déposeront leur demande par écrit
- la question de l'assistance spécifique ENSAP est en cours de traitement. A suivre...
- une réunion bimensuelle "GULi simulation" a été mise en place avec des représentants de 2D, 1B, BMRU
- les agents du PCR ont été ré-habilités à la gestion de compte TOSCA pour pouvoir clôturer les CIR (solution pour ré-ouvrir des services ENSAP dans certains cas)

### Complément Indemnitaire Annuel (CIA)

Rappel : les agents B et C de statut central sont passés au RIFSEEP en 2016 (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) . Il s'agit d'un régime indemnitaire composé de deux primes : l'IFSE ( indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) versée mensuellement (part principale) et le CIA versé annuellement ( facultatif).

Le barème IFSE pour les secrétaires administratifs [ICI](#)

Le barème IFSE pour les adjoints administratifs [ICI](#)

Le SRE bénéficie d'une enveloppe par catégorie d'agent pour le CIA 2022.

- 55 agents C (plafond 360€)
- 155 agents B (plafond 520€)

### Secteur cumul

Dans son rapport 2022, le médecin de prévention qui est intervenu auprès du collectif pour un autre sujet a évoqué avec les agents la charge de travail liée au traitement des données du CNTDF (centre national de transfert des données fiscales). Pour rappel, **FO** est intervenue pour demander un renfort. au [CSA emploi de février 2023 suite au refus de renouvellement du renfort en moyen auxiliaire alors que l'équipe](#) était en sous-effectif .

La direction et la sous-direction semblent penser qu'il n'y a plus de problème. Ce ne sont pas les informations dont dispose **FO** : la charge de travail est constante dans un secteur à 6 agents dont 2 sont en arrêt maladie.

### Prochaines réunions

- MUT-SI Rencontre avec le Directeur de Programme : 20 octobre
- Groupe de travail 1B : 7 novembre
- FS - DUERP-PAP : 16 novembre
- GT MUT-SI : 21 novembre